

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS), la commune met en place une solution d'alerte par SMS. Cette solution permet de prévenir les habitants en cas d'alerte météo ou d'événements majeurs sur la commune. Afin de bénéficier de ces alertes, la mairie s'adressera aux Villeneuvois(es) afin de recenser les numéros de téléphone portable de celles et ceux qui le souhaitent pour pouvoir bénéficier de ces alertes. Cette solution rentre dans la loi relative à la réglementation générale des données personnelles (RGPD).

LA FIBRE EN VUE

La fibre optique arrive à Villeneuve-de-Berg. Son déploiement confié au syndicat mixte Ardèche-Drôme-Numérique (ADN), nécessite pour commencer l'aménagement de locaux techniques. Ils sont en cours de réalisation sur la place des Combettes et permettront par la suite de raccorder progressivement les foyers et entreprises villeneuvoises au réseau. L'intégralité du territoire de Villeneuve-de-Berg sera connecté en deux temps : une partie lors de la première phase en 2018-2019, l'autre lors de la deuxième en 2019-2020.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX !

Comme chaque année, le maire et le conseil municipal ont reçu les nouveaux habitants, samedi 24 novembre. Au-delà du discours de bienvenue prononcé par le maire, les invités ont eu droit à une présentation de la ville à l'initiative des Enfants de amis de Villeneuve-de-Berg et de l'association du patrimoine, puis au verre de l'amitié.

PRISE D'ARMES À LA GENDARMERIE

La cérémonie de prise d'armes du nouveau responsable de la brigade autonome de gendarmerie s'est déroulée le 8 novembre dernier. Le Major Olivier Bernard a pris son commandement en remplacement du Major Philippe Agulhon. Auparavant commandant adjoint de la brigade d'Asse dans le Rhône, il a travaillé en Ardèche en tout début de carrière, à la brigade de Thueyts. A 45 ans, il prend donc la tête des treize gendarmes de la brigade villeneuvoise.

PORTRAIT DE CLAUDE ROCHE SOUS LE MASQUE D'OLIVIER DE SERRES

Cet homme de théâtre et spécialiste du masque prépare un spectacle pour le 440^e anniversaire de la mort du célèbre agronome et lance un appel à bénévoles.

« J'ai commencé à m'intéresser aux masques en 1968. Je trouvais que les comédiens avaient en général un ego surdimensionné. Jouer avec un masque rendait leur jeu plus juste. » Claude Roche aime les masques au théâtre, une tradition qui vient de loin, du théâtre antique chez les Grecs déjà, et qui a traversé tous les continents. Son histoire d'amour avec le masque a fait de Claude, homme de théâtre, un auteur, acteur, metteur en scène et chef de troupe expert et reconnu dans la discipline. Son parcours l'a conduit à créer sa propre compagnie, Black wheat (Blé noir) à New-York puis à Boston aux États-Unis, avant de l'amener à travailler à Paris, en Chine, en Corée, à diriger un théâtre à Montpellier...

Né à Annonay, cet ardéchois revenu au pays il y a quelques années monte un projet d'envergure à l'occasion du 400^e anniversaire

Portrait



de la disparition d'Olivier de Serres. À partir du Théâtre d'agriculture, le célèbre traité d'agronomie, de la vie à son époque en Ardèche, de ses contemporains... Claude a écrit un spectacle en dix tableaux, avec des acteurs masqués évoluant sur un texte qui n'a rien d'un traité dit en voix off. La préparation du spectacle joué au stade de rugby en juillet réclame la participation de nombreux bénévoles, de musiciens. Aujourd'hui, Claude tombe le masque et lance un appel car il faudra jouer, mais avant cela fabriquer les masques et les costumes. Après quoi, l'auteur animera un colloque au Festival d'Avignon avant de partir trois mois au Japon pour y effectuer des résidences d'artiste.

Renseignements : 06 76 33 41 49.

C'est Nouveau !

Charte paysagère signée

Le 14 décembre dernier à Villeneuve-de-Berg, la communauté de communes Berg et Coiron a ratifié son adhésion à la charte paysagère. Porté par le Syndicat mixte du Vivarais méridional, labellisé "Pays d'art et d'histoire", le projet intègre aussi les intercommunalités Ardèche-Rhône-Coiron (ARC) et Du Rhône aux gorges de l'Ardèche (DRAGA). La signature de la charte, non opposable aux divers documents d'urbanisme, engage la commune à suivre les recommandations préconisées pour notamment préserver et pérenniser les paysages agricoles et naturels, limiter l'urbanisation nouvelle, renforcer la qualité paysagère des entrées urbaines, mettre en valeur les cours d'eau dont l'Ibie, ou encore valoriser le centre ancien, les espaces publics et le patrimoine bâti historique.



SENIORS PAS D'ÂGE POUR LA SCIENCE

Il n'y a pas d'âge pour approfondir ses connaissances en sciences. Les seniors de l'Ehpad des Terrasses de l'Ibie et de l'hôpital de Villeneuve-de-Berg en savent quelque chose. Ils ont participé le 14 novembre, dans la salle l'Ardéchoise, à des ateliers de découverte de la culture scientifique et technique sous forme ludique. Organisés par l'Arche des métiers et le Département, avec



Atelier teintures végétales.

un gros travail de communication du centre social La Pinède, les ateliers ont porté sur la préhistoire, sur la qualité de l'air avec l'association L'École du vent et sur les teintures végétales pour le textile.

Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Christian Audigier, maire | Rédaction : Christian Audigier, Sylvie Dubois, Pierre Magnetto | Photos : Mairie, Pierre Magnetto, Virginie Volle, Jacques Coudène | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.



Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



ÉDITO

Le conseil municipal du mois de novembre a choisi de conserver la gestion de l'assainissement de Villeneuve-de-Berg sur le mode d'une délégation de service public (DSP) à partir du 1^{er} janvier 2020. Un groupe de travail composé d'élus de la majorité municipale et de l'opposition s'est réuni à plusieurs reprises pour étudier les diverses options entre DSP et gestion en régie municipale. Leur réflexion éclairée par l'étude d'un cabinet d'experts s'est déroulée en toute transparence. La DSP est apparue comme plus opportune pour une commune isolée comme la notre. En effet, la collectivité ne possède pas dans ses effectifs du personnel habilité pour faire fonctionner une régie. De plus, la gestion des astreintes et des incidents supposerait un doublement des postes, cela pèserait sur le coût financier du service. Après avoir réalisé un diagnostic du réseau et engagé des travaux importants, la commune pourra lors des discussions avec le futur délégataire négocier le contrat dans de bonnes conditions. Le prix du service ne devrait pas augmenter. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux à la salle Pierre Cornet, samedi 5 janvier à 11 heures. Bonne lecture.

Christian Audigier, maire

ASSAINISSEMENT TOUJOURS EN DSP

Le contrat de concession du réseau d'assainissement avec le fermier SAUR arrivant à échéance au 31 décembre 2019, le conseil municipal a étudié les diverses possibilités entre un mode de gestion en régie ou en Délégation de service public (DSP). C'est la seconde option qui a été choisie.

La municipalité a choisi quel serait le mode de gestion de l'assainissement à Villeneuve-de-Berg à compter du 1^{er} janvier 2020, ce sera la Délégation de service public (DSP). La décision a été approuvée par le conseil municipal, le 26 novembre dernier, par seize voix pour, une abstention et six votes contre. Alors que la convention liait la ville à la SAUR, actuel délégataire, jusqu'au 31 décembre 2018, le conseil municipal avait décidé de signer un avenant pour prolonger le contrat d'une année. Parmi les enjeux de ce report, se donner un délai supplémentaire de réflexion pour étudier si une alternative à la DSP pouvait s'avérer plus avantageuse pour la ville et les Villeneuvois, en l'occurrence une gestion en régie municipale de l'assainissement.



Plus de 1 360 branchements au réseau d'assainissement qui demande un entretien régulier.

Un bureau d'études pour accompagner les élus

Un groupe de travail composé de six représentants comprenant des élus du conseil municipal de la majorité et de l'opposition a été constitué. Il s'est réuni à trois reprises entre juin et octobre pour étudier les divers scénarios envisageables et faire une proposition au conseil municipal. À l'issue de ces réunions, cinq élus s'étaient prononcés pour la DSP et un pour la gestion en régie. « Pour nous accompagner dans notre réflexion, nous avons décidé au mois d'avril de nous attacher les services d'un bureau d'études pour une mission d'assistance et de conseil relative à la mise en place du futur mode de gestion », souligne le maire, Christian Audigier. (Suite page 2)

11 NOVEMBRE CENTENAIRE

Les cérémonies du 11 novembre ont pris un aspect particulier en cette année de centenaire de l'armistice. Moment particulier d'émotion quand les jeunes du conseil municipal des enfants ont entonné La Marseillaise, sous la direction de Michel Blachère de la chorale Berg à notes. Par la suite, ils ont aussi chanté à Saint-Jean-le-Centenier à la demande du maire de la commune voisine. A signaler : le remplacement du garde corps en béton du monument aux Morts par une rambarde en fer forgé réalisée par les services techniques, venant embellir le monument.



Les enfants du conseil municipal

SOMMAIRE

- P 1 | ÉDITO DU MAIRE
- TOUJOURS EN DSP (1^{re} partie)
- CENTENAIRE
- P 2 | LA MAIRIE À VOTRE SERVICE
- TOUJOURS EN DSP (2^e partie)
- P 3 | LA MAGIE DES SORCIÈRES
- LA CRÉATION DE "THOMAS ET JUDITH"
- L'ENQUÊTE DES ENFANTS
- AGENDA
- C'EST ARRIVÉ
- P 4 | EN BREF
- SOUS LE MASQUE D'OLIVIER DE SERRES
- C'EST NOUVEAU
- PAS D'ÂGE POUR LA SCIENCE

Lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h

Vendredi :

8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h

PERMANENCES
DES ÉLUS

- **Christian Audigier**, maire, sur rendez-vous au 04 75 94 80 09
- **André Deléage**, 1^{er} adjoint (travaux, voirie et réseaux), lundi 9 h - 12 h
- **Sylvie Dubois**, 2^e adjointe (culture et patrimoine), mercredi 14 h - 16 h et samedi sur rdv
- **Christophe Marijon**, 3^e adjoint (bâtiments communaux), samedi sur rdv
- **Paulette Ganivet**, 4^e adjointe (action sociale), mardi et samedi sur rdv
- **Sébastien Nicolas**, 5^e adjoint (jeunesse et éducation), mercredi 9 h - 12 h
- **Marie-Jeanne Cosse**, 6^e adjointe (urbanisme et aménagement du territoire), mercredi 14 h - 16 h sur rdv
- **Serge Brousset**, conseiller municipal (sports et festivités), mercredi 9 h 30 - 12 h
- **Jean-Paul Roux**, président de la communauté de communes Berg et Coiron, Hôtel de Malmazet, 07170 Villeneuve-de-Berg, 04 75 94 07 95
- **Sylvie Dubois**, conseillère départementale, Conseil départemental, Quartier La Chaumette, BP 737, 07007 Privas cedex, 04 75 66 77 07, sdubois@ardèche.fr

SERVICES UTILES

- **Bibliothèque municipale** : 04 75 94 75 95
- **Services techniques** : dst@villeneuvedeberg.fr
- **Déchetterie** : 04 75 94 76 45, du lundi au samedi 9 h - 11 h 45, mercredi 9 h - 11 h 45 / 13 h 30 - 17 h
- **SIDOMSA** : 04 75 94 33 57
- **SIVOM** : 04 75 94 82 94
- **SAUR** : 04 63 36 10 00 de 8 h à 18 h, 04 63 36 10 09 soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur
villeneuvedeberg.fr

ASSAINISSEMENT
TOUJOURS EN DSP

(Suite de la page 1)



Dossier

L'exploitation en DSP coûtera moins aux contribuables

Pouvant gérer les eaux usées de 5 000 équivalents habitants, le réseau d'assainissement et la station d'épuration prennent en charge 1 367 branchements représentant 2 836 personnes raccordées. La présence sur le territoire communal de près de 3 000 campeurs au camping Le Pommier durant l'été n'impacte pas le réseau puisque l'établissement possède sa propre station. L'assainissement à Villeneuve-de-Berg, c'est aussi 27 kilomètres de réseau de collecte, un déversoir d'orage, trois postes de refoulement de réseau et deux postes de relèvement dans la station. En 2016, un diagnostic a été réalisé pour vérifier l'état du réseau de canalisation, son étanchéité et repérer l'introduction des eaux parasites. Les principaux points d'infiltration ont commencé à être traités.

La station d'épuration d'une capacité de traitement de 5 000 équivalents habitants.

Les moyens
matériels
et humains
nécessaires

Pourquoi un tel écart ? Le bureau d'études avance

Si les majors de l'eau et de l'assainissement ont la réputation de s'être enrichies grâce aux marchés publics, la DSP apparaît moins coûteuse pour Villeneuve-de-Berg que la régie publique.

Alors que les majors du secteur qui ont émergé sur les marchés publics de l'eau et de l'assainissement dans les années 1980 traînent, souvent à juste titre, la réputation de s'être considérablement enrichies durant des années, les résultats de l'étude peuvent paraître tout à fait surprenants. Ainsi, à périmètre et qualité de service équivalents, l'exploitation en DSP coûtera beaucoup moins aux contribuables villeneuvois que le passage en régie pure en commune isolée. Près de 190 000 euros par an pour la délégation contre près de 240 000 euros pour la régie, soit 50 000 euros d'écart. Le bureau d'études avait examiné un troisième scénario, celui d'une gestion en régie mais avec une sous-traitance par marchés publics des principaux services liés à l'exploitation, ici la différence était plus minime : 5 000 euros. Mais les critères liés à la maîtrise des services par la collectivité, à la qualité et à la technicité des services ainsi qu'à ceux relatifs à sa continuité, plaçaient le scénario de DSP largement en tête.

plusieurs explications. Tout d'abord, la commune ne dispose pas des moyens humains et matériels nécessaires à l'exploitation en régie, ce qui supposerait à la fois des investissements conséquents et une hausse significative de la masse salariale, quand la société de fermage peut mutualiser ces mêmes moyens sur l'exploitation de plusieurs sites sans pour autant rogner sur la qualité du service. Autre argument avancé, la DSP « permet de faire supporter les risques techniques et commerciaux sur un tiers, tout en le responsabilisant vis-à-vis de la qualité globale ».

Qui sera le nouveau délégataire ?

Le choix de la DSP étant maintenant fait, les élus du conseil municipal disposent d'une partie de l'année 2019 pour choisir qui sera le nouveau délégataire. Après les procédures habituelles liées à l'appel d'offre le choix devra intervenir au mois de juillet prochain. A noter que cette délégation sera signée pour une durée de dix ans mais avant le terme, en 2026, c'est la communauté de communes qui en vertu de la réforme territoriale, héritera de la compétence assainissement. A charge à elle, à l'issue du prochain contrat, d'opérer son choix de mode de gestion.

MÉDIÉVALES
LA MAGIE DES SORCIÈRES



L'association Les Artisans itinérants.

Les Médiévales, le samedi 8 décembre, ont été tout autant marquées par le thème des sorcières que par l'implication d'un grand nombre de partenaires : les écoles, les associations, le centre social et les services municipaux mobilisés pour la logistique. La veille, le Café littéraire avait invité avec la municipalité la Compagnie les Affamés pour une représentation des Femmes savantes de Molière qui a fait le plein dans la

salle l'Ardéchoise. Les attractions : l'exposition de photographies de Tristan Zilberman à Malmazet organisé par le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, le marché de Noël avec les artisans médiévaux de l'association Les Artisans itinérants, le défilé costumé des élèves des écoles et de la MFR, la taverne et ses animations organisées par Culture en Fait, la conférence "Les sorcières" de Christian Durand.

RÉSIDENCE D'ARTISTES
LA CRÉATION DE "THOMAS
ET JUDITH"

"Thomas et Judith" sera jouée à deux reprises le 7 février prochain à la salle l'Ardéchoise. "Thomas et Judith", c'est le nom de la pièce de théâtre écrite en résidence d'artistes du 12 au 16 novembre par la Compagnie La Controverse en comédie itinérante ; un partenariat collège Laboissière, MFR, commune et la communauté Berg et Coiron. Hébergée à l'Hôtel des Astars, la troupe avait un emploi du temps très précis. Si les après-midi les artistes travaillaient entre eux à la création du spectacle, les matinées étaient consacrées à des ateliers avec les élèves de 6^e du

collège Laboissière et leurs professeurs de français. Il avait été demandé aux professionnels de travailler sur l'égalité hommes-femmes. Les collégiens ont échangé sur le thème choisi, réalisé des séances de lecture et d'improvisation théâtrale. Le dernier jour de résidence, une restitution du travail a été organisée, en attendant les représentations.



L'équipe de la Comédie de Valence au collège.

AGENDA

JANVIER,
FÉVRIER,
MARS

- **Vœux du maire**
Samedi 5/01, salle Pierre Cornet, 11 h
- **Repas des anciens**
Dimanche 13/01, Maison familiale rurale, 12 h
- **Café littéraire**
Dimanche 13/01, Cassini café, 10 h
- **Contes**
Mardi 5/02, bibliothèque municipale, 10 h, les bébés aiment les livres,
- **Thomas et Julie**
Jeudi 7/02, salle l'Ardéchoise, à 17 h 30 et 20 h, théâtre avec la troupe Controverse
- **Exposition**
Du 19/02 au 2/04, bibliothèque municipale, Les légumes dans tous leurs états, en partenariat avec la bibliothèque départementale

C'est
Arrivé
!

Documentaire
Au pays de Jean Ferrat

Mercredi 14 novembre, la bibliothèque projetait « J'ai rencontré un pays, Jean Ferrat », en présence de son réalisateur, Thierry Gerberon. Réalisé en 2016 et diffusé sur France 3, le film était présenté dans le cadre des Sentiers du documentaire, d'Ardèche Images. Il raconte l'Ardèche de Jean Ferrat, depuis ses premières visites en 1964 en passant par son installation en 1973 à Antraigues et au déroulé de sa vie dans les Cévennes ardéchoises. L'Ardèche vue par Jean Ferrat, dessine le portrait d'un poète et chanteur qui s'est reconnu dans ce pays de colère et de liberté. A l'issue de la projection, les personnes présentes ont pu échanger avec le réalisateur. Le film est à retrouver sur la plateforme Tènk récemment mise en ligne par Lussas Le village documentaire.



PROPRETÉ ET EMBELLISSEMENT
L'ENQUÊTE DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants avait lancé un questionnaire auprès de la population. L'analyse des réponses sans complaisance, le conduira à proposer une initiative.



Beaucoup d'habitants ne rechigneraient pas à participer à des initiatives citoyennes pour l'embellissement.

Ils ont reçu 107 réponses sur les 1 500 questionnaires distribués en même temps que le dernier Pitchoun, le résultat de la consultation est plus qu'honorable. « Pour que ta commune soit propre, belle et embellie », c'est sur ce thème que les jeunes du Conseil municipal des enfants avaient choisi d'interroger les habitants de Villeneuve-de-Berg. Les personnes ayant joué le jeu ont répondu du tac-au-tac et sans complaisance. La question la plus sensible étant d'évidence celle de la propreté sur laquelle 85 personnes se sont exprimées, réclamant par exemple davantage de nettoyage, de ramassage des feuilles, soulignant l'insuffisance de conteneurs pour la collecte et le tri des déchets. La présence de déjections canines dans les rues a aussi été montrée du doigt, de même que la récurrence de l'affichage sauvage.

Critiques et propositions constructives

Critiques, les habitants se sont aussi montrés porteurs de solutions, estimant par exemple nécessaire de faire un travail de communication et de sensibilisation de la population. Si certains réclament plus de sévérité envers les auteurs de nuisances, beaucoup se disent prêts à participer à des initiatives citoyennes pour contribuer à l'embellissement de la ville, à son fleurissement. Les résultats de cette enquête seront examinés de près par la municipalité, mais pour l'heure ils vont faire l'objet d'une synthèse réalisée par le Conseil municipal des enfants qui proposera par la suite une initiative pour répondre aux attentes exprimées par la population.